

AVIS PUBLIC COLLECTIF
RÔLES TRIENNAUX 2^E ET 3^E ANNÉES D'ÉVALUATION FONCIÈRE

AVIS PUBLIC est par les présentes, DONNÉ par les directeurs(trices) généraux(ales) et greffiers(ères)-trésoriers(ères) et/ou la greffière soussignés que les rôles triennaux d'évaluation foncière (F) entreront dans l'année deux ou trois (voir ci-après 2 ou 3) de leurs exercices en 2027 et sont disponibles pour consultations aux bureaux des directeurs(trices) généraux(ales) et greffiers(ères)-trésoriers(ères), pour les municipalités suivantes :

MUNICIPALITÉS	ADRESSES	
SAINTE-MARGUERITE	268, RUE SAINT-JACQUES	F-2
SAINTE-HÉNÉDINE	1299, ROUTE SAINTE-THERESE	F-2
SCOTT	1070, ROUTE DU PRÉSIDENT-KENNEDY	F-2
SAINT-BERNARD	1499, RUE SAINT-GEORGES	F-2
SAINT-ISIDORE	128, ROUTE COULOMBE	F-2
FRAMPTON	107, RUE SAINTE-ANNE	F-3
SAINTS-ANGES	494, AVENUE PRINCIPALE	F-3
VALLÉE-JONCTION	259, RUE JEAN-MARIE-ROUSSEAU	F-3
SAINT-ELZÉAR	597, RUE DES ÉRABLES	F-3
SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON	1200, RUE DU PONT	F-3

L'organisme municipal responsable de l'évaluation (OMRÉ) est :

MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE
200-280, boulevard Vachon Nord
Sainte-Marie (Québec) G6E 0H2

Que toute personne désireuse de demander une révision administrative à l'égard du rôle d'évaluation foncière, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû apporter en vertu de l'article 174 de la Loi sur la fiscalité municipale du Québec, **DOIT** le faire au cours de l'exercice pendant lequel survient l'événement justifiant la modification ou du suivant et **DOIT** :

- Remplir le formulaire intitulé « DEMANDE DE RÉVISION DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE » qui est disponible à l'adresse suivante : <https://www.nouvellebeauce.com/citoyens/evaluation-fonciere/faire-une-demande-de-revision/>.
- Remettre le formulaire dûment rempli au bureau de l'organisme municipal responsable de l'évaluation.
- Joindre au formulaire la somme déterminée par le règlement 358-05-2016 de l'organisme municipal responsable de l'évaluation aux fins de la révision administrative et applicable à l'unité d'évaluation visée.

Donné à Sainte-Marie, le 30 septembre 2026.

Les directeurs(trices) généraux(ales) et greffiers(ères)-trésoriers(ères)

Maryline Blais, Yvon Marcoux, Nadia Bisson, Marie-Ève Parent, Mireille Couture, Cindy Paradis, Caroline Bisson, Émilie Marcoux-Maheux, Mathieu Genest, Éric Boisvert



Marie-Pier Gignac
Directrice générale adjointe
et greffière-trésorière adjointe